

Pétrel de Noir de Bourbon

Timize

Procellariiformes ; Procellariidae ; *Pseudobulweria aterrima*

INPN-MNHN/TAXREF, 04/2013



Statut de protection :

Espèce protégée à la Réunion par l'arrêté ministériel du 17/02/89

Espèce nicheuse à la Réunion, endémique de l'île

Cette espèce fait l'objet d'un Plan National d'Action (2012-2016)

État de conservation à la Réunion :

IUCN Réunion et mondial : CR (en danger critique d'extinction)

C'est l'un des oiseaux marins les plus rares au monde et en danger de disparition. La population est estimée à 100 couples reproducteurs.

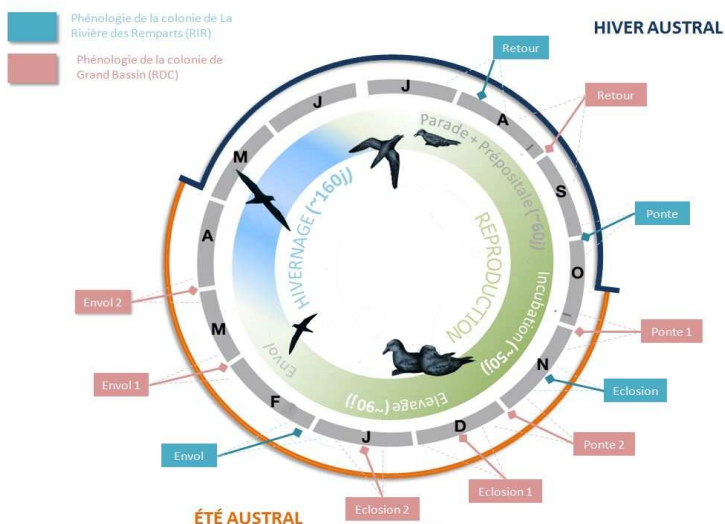
Description :

Taille moyenne (environ 33 cm de long), entièrement brun, plus sombre sur la tête, les ailes et la queue
Bec crochu robuste et noir, pattes roses avec palmures noires, œil brun. Sexes semblables

Mode de vie et localisation de l'espèce :

- Alimentation : petits poissons, crustacés
- Reproduction saisonnière de juillet à avril. 3 périodes de ponte sont observées (fin septembre, fin octobre et fin novembre), dépendant du cycle lunaire. Le Pétrel noir de Bourbon niche dans des terriers regroupés en petits patchs situés dans des falaises à une altitude variant de 650 à 1 200 m. Ils creusent des terriers et ne pondent qu'un seul œuf par an.

Phénologie de reproduction du Pétrel noir de Bourbon



Habitat(s) de l'espèce :

2 sites de nidification du Pétrel noir de Bourbon ont été découverts en novembre 2016 et février 2017, respectivement dans le secteur de la Rivière des remparts et de Grand Bassin. Dans l'état actuel des connaissances, les terriers de Pétrel noir de Bourbon sont répartis entre 650 m et 1 200 m d'altitude, dans des remparts présentant une forte pente dans des forêts de l'étage mésotherme.

Principales menaces d'origines anthropiques :

- Les prédateurs introduits (Chats, rats) qui dévorent les œufs, les poussins et les adultes.
- Les oiseaux marins (dont le Pétrel noir) sont très attirés par les éclairages artificiels (éclairage de voirie, complexes sportifs, écoles, hôtels, centrales thermiques, ports...), ce qui donne lieu à des échouages importants.



La période sensible pour le Pétrel noir se situe de juillet à avril

- Collisions avec câbles électriques de moyenne et haute tension ou autre type de câbles tendus

Mesures préconisées pour les projets d'aménagement et d'infrastructures :

➤ Éclairage des travaux de nuit :

* Éviter au maximum les travaux de nuit dans le corridor de déplacement des Pétrels noir

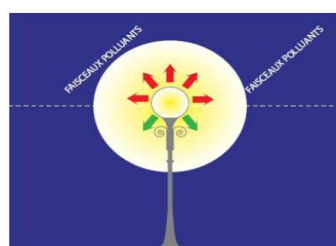
* En cas d'impossibilité technique et prouvée, les travaux de nuit devront privilégier les périodes de pleine lune et obligatoirement utiliser des lampes à ampoules de sodium basse pression (rouge, orange ou jaune) ou des LED ambrées *qui écrêtent les longueurs d'onde bleu et ultra violet*, orientées vers le sol (ou autre technologie développée depuis pour ne pas attirer oiseaux/insectes)

* Les appareils d'éclairages doivent être munis d'un réflecteur pour éclairer uniquement les zones utiles (vers le sol). La norme des éclairages préconisée est de 0% d'ULOR (pas d'émissions lumineuses vers le ciel) (Source : EDF/SEOR)

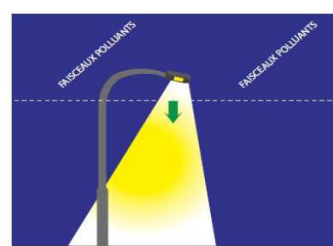
* Des extinctions régulières devront être mises en place en fonction du cycle lunaire (extinctions autour des lunes noires) et des périodes d'envol des jeunes pétrels.

* Les éclairages urbains devront être limités au maximum au mois de février à avril (les 3 périodes d'envols des juvéniles), en programmant une forte diminution de l'intensité lumineuse (30% à 50%) durant les pics d'envol grâce des systèmes de régulation automatiques intégrant le calendrier prévisionnel élaboré par la SEOR (Source LIFE+ Pétrels)

* Les éclairages urbains doivent être limités en intensité, en localisation et en durée aux stricts besoins et impératifs de sécurité



Non



Oui !

* Dans le cadre du label « *Pétrel protégé* », les coupures pourront être **automatisées** grâce à des **Horloges astronomiques** (financées par EDF).

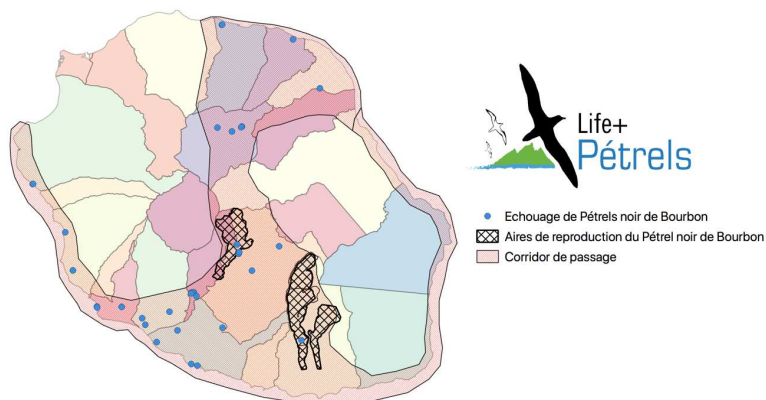
➤ **Obstacles :**

* Toutes constructions de ligne électrique dépassant 50 mètres au sol ou autre obstacle sur les couloirs de passage et les rivières et ravines de l'île sont à éviter

* La vulnérabilité aux menaces sur les voies de déplacement est maximale de juillet à avril.

(Source : LIFE+ Pétrels)

Localisation des sites de reproduction et du corridor de déplacement



Cette carte est construite en fonction des connaissances acquises dans le cadre du LIFE+ Pétrels, synthétisant des données acoustiques, d'observations directes, de la localisation des échouages recensés de Pétrels noirs, et des données de suivis télémétriques (GPS) de Pétrels noirs.